



Terres de chasse : bras de fer à Rochefort



Trois parcelles n'ont pas trouvé de locataires, la commune va devoir gérer 800 hectares cet été

Il y a quelques semaines, nous relations que la commune de Rochefort allait modifier sa façon de faire dans la location des terrains destinés à la chasse. Nouvelle règle, nouveau tarif aussi ! Aujourd'hui cependant, force est de constater que la commune n'a pas visé juste.

"Les prix proposés par les chasseurs étaient inférieurs à nos souhaits. On était prêt à baisser de 50% les prix, mais certains titulaires sortants voulaient aller à 60%. Ce qui signifie environ une différence de 10 l/hectare. On ne devait pas brader nos parcelles", précise Louise Mertz, échevine en charge de la chasse.

Concrètement, 20% du territoire de chasse sont concernés, soit environ 800Ha. Mais le moins drôle, c'est le fait que la commune va devoir prendre à sa charge tous les frais relatifs à « l'entretien » des bois concernés. Sachant que la période est propice pour les jeunes sangliers qui viennent de voir le jour... Il risque d'y avoir des dégâts. Une situation qui ne plaît à personne et qui durera au moins jusqu'à la rentrée en septembre, période choisie pour une prochaine séance de relocation publique.